

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bretteville-sur-Odon, le 25 Mars 2020

Covid-19 : ImmoSign s'engage pour la continuité des services immobiliers

Leader français en son domaine, ImmoSign propose depuis deux ans un service de conclusion électronique des actes à destination des acteurs de l'immobilier. Faisant face à un fort accroissement de demandes en période de confinement et souhaitant répondre activement aux appels à la solidarité nationale, ImmoSign adapte son produit et ses services aux besoins d'installation en urgence.

Répondre aux besoins des P.M.E. de l'immobilier. – Les professionnels de l'immobilier (agences immobilières, syndics de copropriété, constructeurs de maisons, promoteurs, etc.) disposent rarement des compétences en interne leur permettant de se digitaliser. Les applications de signatures électroniques et de lettres recommandées électroniques s'avèrent souvent difficiles à mettre en œuvre et ne correspondent pas aux particularités des contrats immobiliers. ImmoSign met à leur disposition une application extrêmement simple d'utilisation et intuitive leur permettant d'intégrer ces solutions électroniques à leur processus de contractualisation en quelques heures. Cette digitalisation permettant de conclure des actes à distance en toute sécurité juridique présente un intérêt très vif en cette période de confinement.

ImmoSign bouleverse son organisation et adapte son produit. – Pour ImmoSign, la digitalisation est au service de l'humain. Constituée de collaborateurs issus de l'immobilier répartis sur la France entière, notre Société a l'habitude d'aller au contact de ses clients afin d'installer le produit et de les former sur leur lieu de travail. Elle leur offre de conclure leurs contrats de manière électronique sans abandonner le cérémonial de signature. C'est ainsi que notre application s'accompagne en temps normal d'écrans de lecture d'actes, de tablettes de signature, etc. Autant de matériels qu'il n'est plus possible d'installer et qui seraient, de toute manière, inutiles en période de confinement. Souhaitant répondre aux besoins de l'instant, ImmoSign et ses collaborateurs s'adaptent à la crise sanitaire.

Une installation et une formation à distance gratuites en 24 heures pour faire face au Covid-19, et les 3 premiers mois offerts. – Grâce à la mobilisation de nos collaborateurs, tous en télétravail, notre Société propose depuis le 16 mars 2020 une ouverture de compte et une formation à distance en 24 heures, ainsi que les trois premiers mois offerts (hors lettres recommandées électroniques facturées 2.99 €HT l'envoi). Les professionnels de l'immobilier et leurs collaborateurs peuvent ainsi retrouver une activité contractuelle depuis leurs domiciles respectifs. Il leur est possible, sous ce délai, de faire signer à distance un bail, un compromis de vente, tout document juridique lié à une construction en cours, etc. Leur client recevra le contrat sur son adresse électronique et pourra le signer après l'avoir lu en renseignant le code SMS reçu sur son téléphone portable. S'il l'accepte, il pourra recevoir les notifications par Lettre recommandée électronique (pour l'exercice de son droit de rétractation en cas d'achat d'un logement, pour les actes liés à sa copropriété, etc.).

Penser à l'après Covid-19. – Les pouvoirs publics le martèlent : nous aurons besoin de nos entreprises pour relancer le marché une fois la crise sanitaire passée. Si les mesures de distanciation sociale sont, aussi, un crève-cœur pour nos collaborateurs habitués aux contacts avec nos clients, ImmoSign sera plus que jamais présente auprès d'eux, historiques ou récemment convertis, pour les accompagner dans leur reprise. Tous pourront ainsi disposer de tous les matériels leur offrant de renouer le lien humain provisoirement distendu avec leur clientèle, rencontrer ou revoir nos collaborateurs à leur disposition sur tout le territoire français et conclure leurs contrats avec leur temps.

Avec ou sans Covid-19, ImmoSign poursuit sa mission au plus près des acteurs de l'immobilier et s'adapte afin de répondre à leur quotidien, et de faire du numérique un outil de confiance sans cesse plus humain.

Informations pratiques	
Nom du service : ImmoSign	Supports : Windows / Apple / Android
Délais d'installation : 24 heures	
Contacts	
Vincent ANQUETIL <i>Président</i> 06 63 98 68 43 contact@immo-sign.com	Irwin BARON <i>Docteur en droit / Directeur juridique</i> 0 757 440 801 irwin.baron@immo-sign.com
Siège : 0 806 110 272	Site : https://immo-sign.com/